



## Problème avec Castorama

-----  
Par helenecharp

Bonjour le 24 février dernier j'ai acheté chez Castorama pour 1600 euros de matériel.

On m'a proposé de payer avec ma carte Castorama en 36 fois sans frais, ce que j'ai accepté, j'ai signé la demande de financement qui a été acceptée et suis reparti avec mon matériel.

En juin Castorama m'a recontacté en me disant qu'ils avaient perdu mon bordereau de prêt et qu'il fallait que je vienne en signer un nouveau ce que j'ai refusé ayant peur d'être débitée deux fois.

Je tiens à signaler que j'ai une facture avec écrit règlement comptant dessus, je ne me suis pas sauvée avec la marchandise.

Il y a quelque jours j'ai reçu une reconnaissance de dette à signer d'un cabinet de recouvrement.

Ma question est : est ce que je dois vraiment signer cette reconnaissance de dette (car le terme est un peu fort ce n'est pas moi qui est fautive..)et quels risques je cours si je ne la signe pas ? Cette lettre n'est elle pas juste une intimidation.

Je vous remercie d'avance.

Cordialement.